

Le Lac de Bethmale



Randonnée n°27979560

Une randonnée proposée par P.O Express

Une agréable balade forestière accessible à tous vous menant au Lac de Bethmale, lieu incontournable dans le Couserans en Ariège.

Durée :	3h40	Difficulté :	Moyenne
Distance :	8.84km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	405m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	406m	Région :	Pyrénées
Point haut :	1073m	Commune :	Bethmale (09800)
Point bas :	697m		

Description

Attention, peu de places pour se garer dans le village d'Ayet qui, de plus, est très étroit. Se garer en bas du village en direction du Lac de Bethmale

(D/A) Du parking, revenir sur ses pas et prendre le premier sentier à droite. Traverser le Balamet via une passerelle et prendre à gauche. À partir de ce moment, des montées assez raides et soutenues vont s'offrir à vous (à savoir que l'essentiel de la dénivelée de cet itinéraire se trouve sur ce tronçon) jusqu'à la récupération du GR®10E.

(1) Suivre ce GR® en face. Plus loin, dépasser des pâturages (**attention aux patous si vous réalisez cette randonnée pendant les périodes d'estives**) et l'ancien village de Salabert

Plus loin, le sentier se transforme en chemin et conduit à l'intersection au Lac de Bethmale.

(2) Prendre à gauche afin de rejoindre une nouvelle intersection. Poursuivre à droite afin de profiter du lac avant de revenir à l'intersection pour reprendre votre itinéraire. Aller à droite en direction de la route D17.

(3) Emprunter la route à gauche pendant moins d'1 km, jusqu'à un sentier qui part à gauche.

(4) Suivre le sentier qui descend. Dépasser deux sortes de granges. Ensuite l'itinéraire alterne entre rive droite et rive gauche du ruisseau Balamet.

Plus tard, arriver au menhir de Peyre Quillado.

(5) Continuer sur le sentier balisé Jaune qui, plus loin, se transforme en piste forestière avant de ramener dans le village d'Ayet (D/A).

Informations pratiques

Randonnée en vidéo sur le lien suivant https://youtu.be/y0_OAx5uwPQ

Randonnée réalisée hors périodes d'estives ! Attention si vous la réalisez pendant les périodes d'estives, beaucoup de gens se sont plaints du Patou ! Bien tenir vos chiens en laisse

Tables pique-nique au Lac de Bethmale.

A proximité

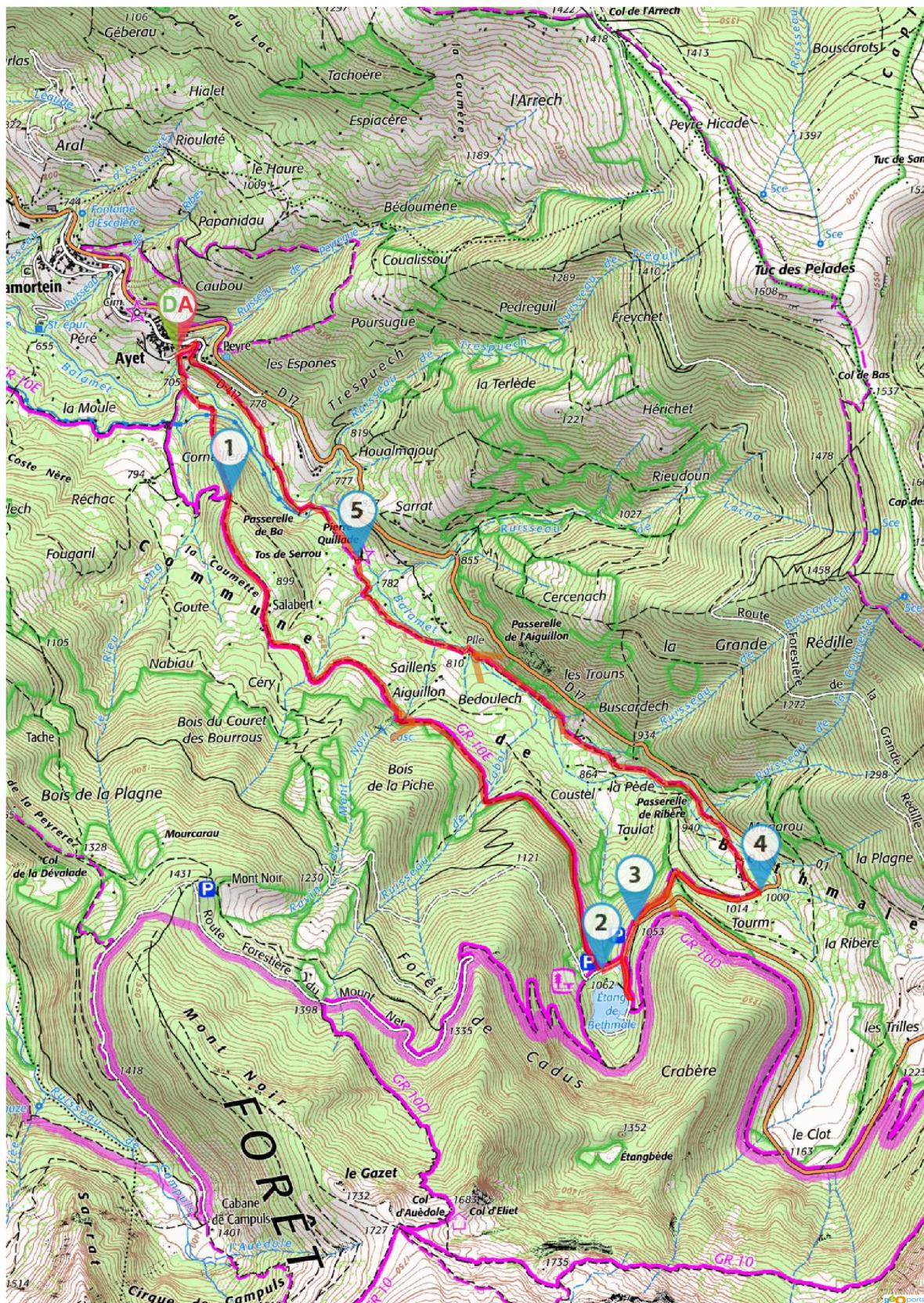
Depuis le Lac de Bethmale, possibilité de rejoindre le Col de la Core (Est) par LE GR®10D parallèle à D17.

Depuis le Lac de Bethmale, possibilité de rejoindre l'Étang d'Ayès (Sud-Ouest) par les cols d'Eliet et d'Auèdole, en suivant le

GR®10D.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-le-lac-de-bethmale/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



↑ N 1km

©2022 IGN

Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.